Le mariage tel qu’il nous est présenté dans *Amoris Laetitia.*

Par M. l’abbé Vincent Pereira, j.c.d., v.j.

Pour faire suite au synode extraordinaire des évêques tenu en octobre 2014, le pape François a tenu opportun de nous présenter l’exhortation apostolique *Amoris Laetitia* (*AL*), « La joie de l’amour », afin d’orienter notre réflexion et notre pratique pastorale. Cette exhortation témoigne de la profondeur de l’engagement pastoral du Pape envers les familles, ainsi que de l’étendue et de l’interconnexion des éléments spirituels qu’il nous faut considérer lorsqu’on parle du mariage et de la famille. Même les non-catholiques voudront y prêter l’oreille.

Le Pape parle du sacrement du mariage comme un père parle à ses enfants : « Le sacrement de mariage n’est pas une convention sociale, un rite vide ni le simple signe extérieur d’un engagement ». Il s’agit plutôt d’un sacrement qui est « don pour la sanctification et le salut des époux » (*AL*, 72), formant et représentant une alliance permanente telle que celle qui existe entre le Christ et son Église. En plus d’être une réalité sociale, le mariage s’est vu conférer par le Christ sa pleine dignité lorsque celui-ci a fait du mariage un sacrement, un signe de son amour. Le don réciproque constitutif du mariage est enraciné dans la grâce du baptême. Le mariage devient ainsi union sacrée d’un homme et d’une femme. Au moment du mariage, les futurs époux se promettent un don total, amour, fidélité et aide mutuelle. Ce sacrement, nous le vivons en Église depuis plus de vingt siècles. La présence et la participation de Jésus à des noces à Cana en Galilée – c’est là qu’il a tourné l’eau en vin – nous amènent à croire que le Christ est présent à tous les mariages célébrés en Église.

Le pape François de continuer : « Le mariage est une vocation, en tant qu’il constitue une réponse à l’appel spécifique à vivre l’amour conjugal comme signe imparfait de l’amour entre le Christ et l’Église » (*AL*, 72). Ce signe rend témoignage de l’amour du Christ pour son Église, l’alliance parfaite. Malgré nos imperfections, nous ne devons jamais nous décourager. La grâce de Dieu nous est toujours disponible dans les sacrements de l’Église et il est toujours possible de parfaire notre alliance par la prière et la participation à l’Eucharistie. « Par conséquent, la décision de se marier et de fonder une famille doit être le fruit d’un discernement vocationnel » (*AL*, 72). Dans toute société, que nous vivions dans des temps favorables ou difficiles, il est important que chacun, chacune prenne le temps de bien discerner sa vocation. Il s’agit d’un processus auquel les époux devront s’adonner ensemble tout au long de leur vie de couple, car chaque couple a aussi sa vocation. Le caractère sérieux du mariage ne veut pas dire qu’on n’y retrouve pas de la joie. Au contraire, la vie intime vécue en toute fidélité peut donner lieu à beaucoup de joie. C’est ce que Dieu veut. Il a institué le mariage pour le bien des époux. On le sait, l’amour en mariage est source de beaucoup de joie; autrement, peu de personnes, jeunes ou moins jeunes, s’y engageraient et oseraient fonder une famille, oseraient prendre la responsabilité de cocréer un ou des enfants pour ensuite voir à leur bien-être spirituel et physique. Le Saint-Père dit que « la famille est le sanctuaire de la vie, le lieu où la vie est engendrée et protégée » (*AL*, 83). Et ce sanctuaire est chemin de sainteté.

Afin de connaître la joie de l’amour en mariage, les couples feraient bien de méditer la lettre de saint Paul qu’on appelle l’hymne à la charité : « L’amour prend patience ; l’amour rend service… ne fait rien d’inconvenant… Ce qui demeure aujourd’hui, c’est la foi, l’espérance et la charité ; mais la plus grande des trois, c’est la charité. » (*1 Co 13, 4-7*). Cette lettre qui a été écrite il y a près de 2000 ans, vaut encore aujourd’hui puisqu’elle a été écrite sous l’inspiration de l’Esprit Saint. Et saint Paul d’ajouter : « Aucune parole mauvaise ne doit sortir de votre bouche… ayez plutôt une parole bonne et constructive… Soyez, entre vous, pleins de générosité et de tendresse. Pardonnez-vous les uns les autres, comme Dieu vous a pardonné dans le Christ. » (*Ep 4, 29-32*). La joie de l’amour ne se vit pas dans un endroit fictif. Cette joie se retrouve en nous. N’oublions pas que vivre l’amour véritable requiert des efforts. Les époux doivent faire les efforts nécessaires pour faire grandir leur amour. Ce faisant, ils peuvent toujours compter sur le soutien de l’Église et la grâce que leur procure leur foi en Jésus Christ, l’auteur de ce grand sacrement que nous appelons le mariage.